

Communiqué de presse

30 juin 2021 - N° 18

Assemblée générale annuelle du 30 juin 2021

Les actionnaires de SCOR, réunis aujourd'hui, soutiennent à une large majorité la stratégie déployée par SCOR et la nouvelle gouvernance proposée par son conseil d'administration

L'ensemble des résolutions ont été adoptées

- **Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2020 ;**
- **Dividende de 1,80 euro par action qui sera mis en paiement à compter du 6 juillet 2021 ;**
- **Dissociation des fonctions de président du conseil et de directeur général ;**
- **Renouvellements des mandats d'administrateur de Denis Kessler, Bruno Pfister et Claude Tendil et élection de Laurent Rousseau en qualité d'administrateur. Élection de Patricia Lacoste et Adrien Couret comme nouveaux administrateurs.**

Les actionnaires de SCOR se sont réunis ce jour en Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire), sous la Présidence de Monsieur Denis Kessler, Président-Directeur Général, afin de se prononcer sur l'ensemble des résolutions qui leur ont été soumises.

Un large soutien a été apporté à la nouvelle gouvernance du Groupe proposée par le conseil d'administration, consistant en une dissociation des fonctions de président du conseil et de directeur général à compter de ce jour.

L'ensemble des résolutions proposées par le conseil d'administration ont été approuvées par l'assemblée générale. Les renouvellements des mandats d'administrateur de Denis Kessler, Bruno Pfister et Claude Tendil ont été approuvés respectivement avec 91,27 %, 80,95 % et 76,93 % des voix. L'élection de Laurent Rousseau en tant qu'administrateur a été très largement approuvée par les actionnaires, avec 99,54 % des voix. Patricia Lacoste et Adrien Couret ont été élus nouveaux administrateurs avec respectivement 99,51 % et 99,91 % des voix.

Lors du conseil d'administration devant se tenir à l'issue de l'assemblée générale réunie ce jour, Denis Kessler sera élu Président du conseil d'administration et Laurent Rousseau sera nommé directeur général du Groupe.

L'assemblée générale a également approuvé le versement d'un dividende de 1,80 euro par action au titre de l'exercice 2020, dont la date de détachement a été fixée au 2 juillet 2021 et la date de mise en paiement au 6 juillet 2021.

Les résultats détaillés des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse suivante : <https://www.scor.com/fr/assemblee-generale-mixte>.

Communiqué de presse

30 juin 2021 - N° 18

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR SE, déclare : « Cette Assemblée Générale, qui s'est une deuxième fois tenue à huis clos, a néanmoins permis de maintenir un dialogue de qualité avec les actionnaires. Le conseil d'administration se félicite du soutien apporté par les actionnaires à toutes les résolutions. Ce vote de nos actionnaires témoigne de leur confiance dans la nouvelle gouvernance du Groupe pour poursuivre avec succès le développement de la société, placé sous le double sceau de la rentabilité et de la solvabilité. Il vaut approbation de la stratégie menée depuis plus de 18 ans pour hisser ce groupe de réassurance global au plus haut niveau et maintenir son indépendance, gage de sa réussite. Enfin, je remercie tous les collaborateurs qui ont fait preuve de leur capacité d'adaptation au cours de la crise sanitaire que nous traversons. SCOR dispose de tous les atouts et est pleinement mobilisé pour mettre en œuvre tous les moyens pour continuer à créer de la valeur pour ses actionnaires. »

*

* * *

Contacts

Communications

Jérôme Guilbert

Tél + +33 (0) 1 58 44 79 19

jguilbert@scor.com

Relations Investisseurs

Olivier Armengaud

Tél + +33 (0) 1 58 44 86 12

oarmengaud@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

SCOR, un réassureur mondial de premier plan

Quatrième réassureur mondial, SCOR offre à ses clients une gamme innovante et diversifiée de solutions et de services pour le contrôle et la gestion des risques. Fidèle à sa devise « l'Art et la Science du Risque », le Groupe met son expertise reconnue au sein du secteur et ses solutions financières de pointe au service du bien-être et de la résilience des populations.

SCOR offre à ses clients un niveau de sécurité très élevé, comme en atteste sa notation financière de niveau AA-attribuée par S&P, Moody's, Fitch et AM Best. Le Groupe a enregistré plus de 16 milliards d'euros de primes en 2020. Représenté à travers 36 bureaux dans le monde, il est au service de ses clients dans plus de 160 pays.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.scor.com